

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 22 février 2018 N° 349

NOTE AUX RÉDACTIONS

Première réunion du comité exécutif du Conseil national de l'industrie lundi 26 février à 8h30

Suite à la nouvelle impulsion donnée au Conseil National de l'Industrie (CNI) par le Premier ministre le 20 novembre dernier, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, présidera lundi 26 février à 8h30 au ministère de l'Economie et des Finances le premier comité exécutif du CNI.

La mission du CNI est d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France, aux niveaux territorial, national et international, en intégrant les enjeux à l'export. Le Premier ministre est le président du CNI et Philippe Varin est le vice-président. Le CNI réunit les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques comme la formation, l'innovation, le financement des entreprises, l'économie circulaire ou encore le développement international.

Le CNI est dorénavant doté d'un comité exécutif resserré ayant un rôle d'orientation et de pilotage des travaux. Ce comité a vocation à se réunir chaque trimestre. Il est présidé par le Premier ministre ou, en son absence, par le ministre de l'Economie et des Finances. Il comprend, outre les ministres concernés par l'ordre du jour, un représentant de régions de France, le directeur général de Bpifrance, cinq représentants des entreprises industrielles, cinq représentants des salariés et deux personnalités qualifiées.

Cette première réunion permettra notamment d'arrêter une nouvelle liste de comités stratégiques de filière. Elle permettra également de réaliser un point d'étape sur des missions lancées lors de l'évènement du 20 novembre, concernant notamment la politique industrielle européenne, d'une part, et la simplification des normes d'autre part. Des travaux concernant la fiscalité de production seront lancés, et le programme d'action de La French Fab sera présenté.

Tour de table images au début de la réunion Conférence de presse à 10h

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire: 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr